

RECRUTEMENT D'UN CADRE CONTROLEUR TECHNIQUE

Créée en juin 1989, la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) est une société anonyme de droit privé, dont l'actionnariat est majoritairement public. Sa mission principale est de construire, exploiter et entretenir le réseau autoroutier qui lui est concédé par l'Etat. Aujourd'hui, ADM est concessionnaire d'un réseau d'autoroutes en exploitation de 1800 kilomètres.

Mission :

Contribuer, sous la responsabilité du chef de l'entité, au pilotage des missions de contrôle des projets d'infrastructures, de la programmation au suivi des constats et au retour d'expérience.

Activités/responsabilités :

Préparation et programmation des missions :

- Contribuer à l'appréciation de l'opportunité de soumettre au contrôle les contrats dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Direction Infrastructure, au regard des critères de sélection retenus par l'entité et sur la base de leurs périmètres et documents de référence ;
- Préparer, en coordination avec le Chef de l'entité, la proposition de contrats à contrôler et les éléments qui la motivent ;
- Participer à la planification des missions, en coordination avec le prestataire de contrôle et le maître d'œuvre ;
- Tenir à jour le planning des missions et les outils de suivi associés.

Analyse des rapports et suivi des constats :

- Vérifier que les livrables remis par le prestataire sont complets et conformes à ses obligations contractuelles ;
- Analyser les rapports provisoires et définitifs, dans leurs différents volets (ouvrages d'art, chaussée, terrassement, assainissement, signalisation et dispositifs de retenue, éclairage, HSE, PAQ, administratif et financier), avec un niveau d'autonomie croissant ;
- Vérifier la cohérence des rapports ainsi que le bien-fondé des constats et de leur qualification, au regard des exigences applicables et des règles de l'art ;
- Préparer les observations et demandes de clarification adressées au prestataire, y compris la contestation motivée de ses conclusions ;
- Suivre, une fois les constats validés, la prise en compte et le traitement des écarts par les maîtres d'ouvrage et le maître d'œuvre, jusqu'à leur clôture.

Relations avec les parties prenantes et déroulement des missions :

- Participer, aux côtés du Chef d'entité, aux réunions d'ouverture et de restitution des missions ;
- Participer, en tant que de besoin, au déroulement des missions sur le terrain ;
- Recueillir auprès du maître d'œuvre les éléments de réponse aux rapports provisoires et les transmettre au prestataire ;
- Assurer, en coordination avec le Chef d'entité, les échanges nécessaires avec les intervenants des missions (prestataire de contrôle, maître d'œuvre, maîtres d'ouvrage) ;
- Alerter le Chef d'entité sur tout point présentant un enjeu technique, contractuel ou de risque nécessitant un arbitrage.

Reporting, capitalisation et retour d'expérience

- Préparer le reporting périodique destiné à la Direction Infrastructure : avancement des missions, principaux constats, points de vigilance ;
- Assurer le classement et l'archivage de la documentation des missions, dans le respect des règles de confidentialité ;
- Contribuer à la capitalisation des enseignements des missions et à la vérification de la mise en application du retour d'expérience (REX).



AF

Profil :

- Être titulaire d'un diplôme Bac +5 d'une Grande École d'Ingénieurs en Génie civil, Travaux publics, Infrastructures ;
- Avoir entre 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des infrastructures, du contrôle technique, du suivi de travaux, de l'ingénierie ou de la maîtrise d'œuvre ;
- Une expérience acquise sur des projets d'infrastructures linéaires constitue un atout important : routes, autoroutes, voies ferrées, ouvrages associés, etc.

Compétences techniques :

- Connaissance des techniques de réalisation des infrastructures linéaires, des ouvrages associés et des référentiels applicables ;
- Connaissance des marchés de travaux, de leur cadre contractuel et de leur gestion administrative et financière ;
- Capacité d'analyse des risques dans leurs différentes dimensions : technique, contractuelle, délais, coûts ;
- Maîtrise des outils bureautiques (tableaux de bord, suivi).

Compétences comportementales :

- Qualités de communication écrite et orale ;
- Curiosité technique et capacité d'apprentissage, permettant une montée en compétence progressive sur les différents domaines du contrôle technique ;
- Confidentialité, intégrité et respect des règles d'éthique professionnelle.

Consistance du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Un CV actualisé ;
- Une lettre de motivation ;
- Une copie du ou des diplôme(s) ;
- Une copie des attestations de travail ;
- Une copie de la carte nationale d'identité.



L'avis d'appel à candidatures est publié sur les sites web www.adm.co.ma et emploi-public.ma. Les candidats doivent déposer leurs dossiers de candidature sur le site web <https://adm.etalent.ma>, et ce au plus tard le 05 octobre 2026 à 23h59.